



ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Mouvement spécifique académique (SPEA)

## Fiche descriptive de poste

Division des personnels enseignants  
Division de l'organisation scolaire  
DOS 2

• **Classification - libellé : ARTS PLASTIQUES**

• **Nom établissement + UAI : 0500016W \_ LYC JEAN FRANCOIS MILLET\_ 50100 CHERBOURG**

• **Date d'effet : 1<sup>er</sup> septembre 2026**

• **N° de support : 8402**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : ARTS PLASTIQUES – L1800**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

>> **enseignement optionnel et de spécialité en arts plastiques**

Ancré dans la création, cet enseignement établit des liens entre les formes contemporaines et celles héritées de l'histoire de l'art. Il englobe des domaines variés tels que le dessin, la peinture, la sculpture, la photographie, l'architecture, la création numérique, ainsi que les nouvelles attitudes des artistes et les modalités actuelles de production des images.

Cet enseignement prend en compte la diversité des esthétiques, des langages, des moyens et des processus, afin d'offrir une approche globale du fait artistique : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, modes de présentation et de réception.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Cet enseignement se fonde sur une pratique pédagogique active de *projet*. Les objectifs de cet enseignement sont d'ordre technique et réflexif, méthodologique et théorique, culturel et social.

- **aptitudes requises au plan pédagogique :**

- Créer des dispositifs pédagogiques ouverts et variés, favorisant l'autonomie de l'élève,
- Analyser des œuvres, les mettre en relation et les questionner à travers des problématiques riches et variées,
- Interroger les liens qu'entretiennent les arts plastiques avec les domaines interdisciplinaires et transversaux,
- Adosser sa pratique à une évaluation par compétences qui rend l'élève acteur dans la construction de ses savoirs,
- Construire une progressivité : hausser progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle,

- **maîtrise professionnelle ou méthodes :**

- Diversifier les modalités d'enseignement et d'évaluation,
- Proposer des parcours de formation différenciés, prenant en compte la singularité des élèves,
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation,
- Valoriser le travail des élèves, par l'exposition et la diffusion des productions, au sein et hors de l'établissement
- Développer des relations partenariales avec les structures artistiques et culturelles locales

- Mener des projets interdisciplinaires et à s'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire,

• **Diplômes** (*les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire*) :

Agrégation interne ou externe d'arts plastiques de préférence

• **Expérience professionnelle** (*candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*)

Les enseignants peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire. Les professeurs agrégés seront prioritaires.

• **Observations complémentaires**

Une expérience d'enseignement en lycée, en spécialité de préférence, serait un plus.